



## Topscorer Mobilière

Le manuel de presentation de l'identité visuelle  
de la Mobilière

Volleyball

---

### Contact Mobilière

Melanie Sennhauser

T 031 389 61 87

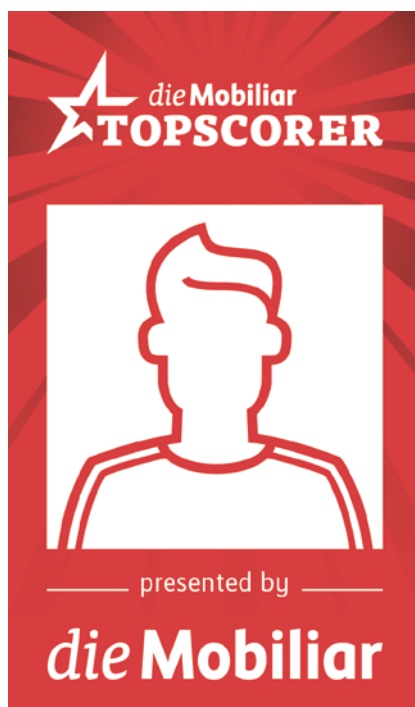
melanie.sennhauser@mobiliere.ch

# 1. Affichage du logo «Topscorer Mobilière» sur la page d'accueil du site Internet

Le symbole «Topscorer Mobilière» est affiché sur la page d'accueil du site Internet de chaque club de LNA. Il a une largeur min. de 140 pixels et il est bien visible, en couleur et bien positionné. Il est assorti d'un lien pointant vers la page des statistiques de la Fédération (laquelle présente l'ensemble des Topscorers Mobilière des deux ligues).

Le lien vous mènera à la page des statistiques de l'association avec tous les meilleurs Topscorer de la ligue.

## 1.1 Symbole Topscorer



Le symbole Topscorer sur la page d'accueil des clubs LNA

### Bon à savoir

La Mobilière se tient à votre disposition si vous avez besoin de modifier graphiquement l'une des variantes pour permettre une meilleure intégration (Interlocuteur: melanie.sennhauser@mobiliere.ch).

## 2. Moyens publicitaires des clubs de LNA

Contractuellement, un autocollant de sol «la Mobilière» est prévu par club de LNA. Ces autocollants de sol sont réutilisables et sont mises à disposition par la Mobilière.

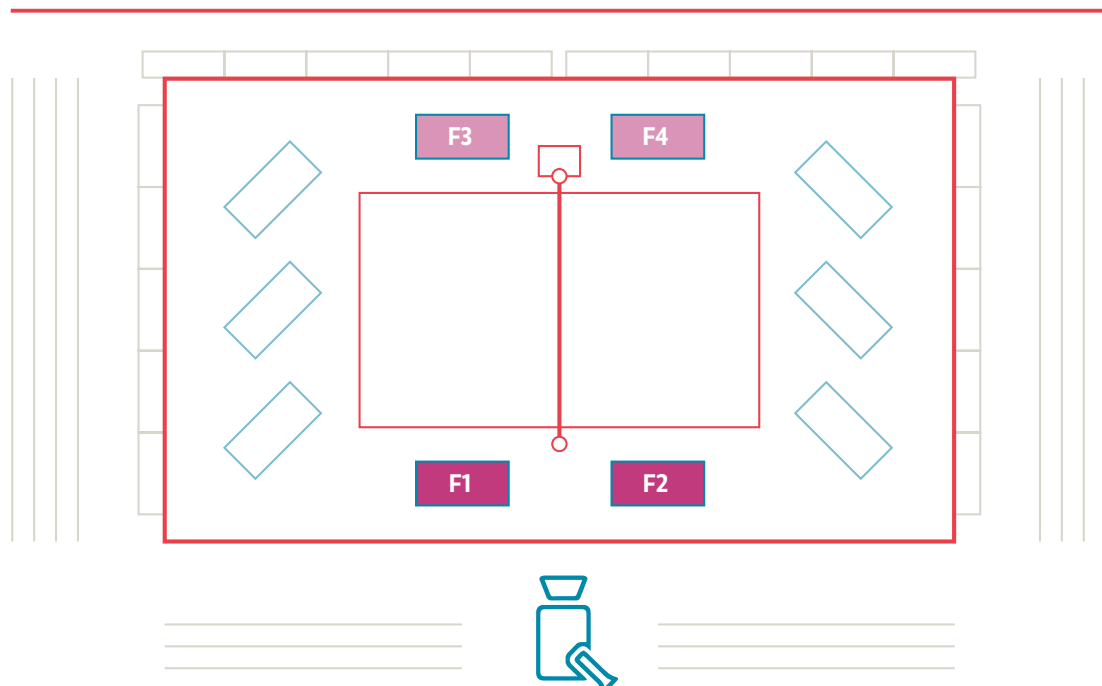
### 2.1 Variante minimale: autocollant

Autocollant de sol Sur les zones couvertes par la TV, surfaces privilégiées F1 et F2 ou F3 et F4.  
Format: 4 m × 1 m. Important: Le lettrage doit être orienté vers la caméra principale.

### 2.2 ¼-Finale des play-off (finalissima inclusive)

Lors de tous les matchs de ¼ finale des play-off (finalissima inclusive) des dames et des hommes, la Mobilière a droit à deux autocollants de sol. Ils doivent être placés sur les surfaces F1 et F2 ou F3 et F4 et le lettrage doit être orienté vers la caméra principale.

Remarque: Les autocollants au sol F1 et F2 (banc des joueurs) doivent être collés à 3 mètres de la ligne médiane et à 2 mètres de la ligne de touche. Les autocollants F3 et F4 doivent être collés à 3 mètres de la ligne médiane et à 20 cm de la ligne de touche. Les autocollants ne doivent en aucun cas recouvrir une ligne ou une ligne large.



## 3. Programme de match des clubs de LNA

Contractuellement, la Mobilière a en principe droit à une page entière dans le programme de match. Étant donné que tous les clubs ne disposent pas des mêmes conditions cadre et que le programme de match n'est pas toujours réimprimé avant chaque match, la Mobilière propose plusieurs variantes.

Les annonces peuvent être téléchargées sur le lien suivant:

<https://www.volleyball.ch/verband/services/downloads/volleyball/topscorer/>.

### 3.1 Annonces

Les annonces pour les programmes de match aux formats A4, A5 ou A6/5 existent dans les tailles ½ page, ½ page et ⅓ page. Veuillez toujours utiliser la plus grande version possible.



Annonces pour le format A4



Annonces pour le format A5

### 3.2 Supplément avec photo du Topscorer actuel

En lieu et place des annonces classiques (voir ci-dessus), une annonce avec la photo du Topscorer actuel de l'équipe receveuse et les points accumulés jusqu'ici par ce dernier peut être publiée dans le programme de match. À cet effet, la Mobilière met volontiers à disposition les données ouvertes (à traiter par le club).



Exemple d'une annonce avec photo intégrée et statistiques

### 3.3 Outils publicitaires supplémentaires et formats différents

Des moyens publicitaires supplémentaires (affiches, flyers, etc.) peuvent être fournis si souhaités.

## 4. Maillot Topscorer et chèque Topscorer

### 4.1 Premier match du championnat – Remise du maillot topscorer

Lors du premier match du championnat, le capitaine de l'équipe porte le maillot de topscorer. Le topscorer Mobilière actuel porte le maillot «Topscorer Mobilière» à tous les autres matches de championnat et de coupe Suisse. Pour le premier match à domicile de la saison, un représentant de l'agence générale Mobilière locale remet de manière symbolique au topscorer le maillot «Topscorer Mobilière». En accord avec la Mobilière, la Fédération contacte séparément le club concernant la remise du maillot.

**Important:** un bref article sur la remise officielle du maillot doit être diffusé sur les canaux de communication du club (site Internet, Instagram, Facebook, év. Newsletter).

**Instagram/Facebook:** la photo de la remise du maillot doit être accompagnée du hashtag #mobiliartopscorer.

**Photo de la remise du maillot:** une photo de la remise du maillot (min. 1 MB, qualité d'une photo prise par iPhone suffisante) doit être envoyée à l'adresse suivante:  
[alessandro.raffaelli@volleyball.ch](mailto:alessandro.raffaelli@volleyball.ch).

### 4.2 Dernier match à domicile du championnat – Remise du chèque Topscorer

Pour le dernier match à domicile du championnat, un représentant local de la Mobilière remet le chèque topscorer dans la halle. Les clubs sont contactés au préalable et priés d'inviter le représentant de l'agence générale et de l'accueillir avant le match.

**Important:** un bref article sur la remise officielle du chèque doit être diffusé sur les canaux de communication du club (site Internet, Instagram, Facebook, év. Newsletter).

**Instagram/Facebook:** la photo de la remise du chèque doit être accompagnée du hashtag #mobiliartopscorer.

**Photo de la remise du chèque:** une photo de la remise du chèque (min. 1 MB, qualité d'une photo prise par iPhone suffisante) doit être envoyée à l'adresse suivante:  
[alessandro.raffaelli@volleyball.ch](mailto:alessandro.raffaelli@volleyball.ch).

### 4.3 Statistique

La Mobilière a droit à une statistique actualisée du Topscorer Mobilière. Les points suivants doivent être respectés:

1. La statistique doit être téléchargée sur le serveur WCM dans les 6 heures suivant la fin du match.
2. L'équipe receveuse est en charge du téléchargement de la statistique après la fin du match.
3. Si le téléchargement n'est pas effectué correctement ou s'il l'est au-delà de 6 après la fin du match, les amendes suivantes s'appliquent: Téléchargement incorrect: CHF 50.-/Téléchargement tardif: CHF 100.-

### Matches de championnat de LNA

La mise en œuvre des nouvelles prestations de sponsoring de la Mobilière est réglée via le briefing speaker. Les briefings pour les équipes féminines et masculines se trouvent en annexe et peuvent être envoyés par e-mail aux speakers ou remis directement sur place à titre de soutien.

Les clubs de LNA qui n'appliquent pas pleinement les droits accordés à la Mobilière dans le contrat de sponsoring sont sanctionnés par la fédération conformément au catalogue des amendes (manuel d'assurance qualité sponsoring LNA).

## 5. Prestations des clubs de LNA de Swiss Volley

### **En contrepartie, les clubs de LNA de Swiss Volley s'engagent à fournir les prestations suivantes:**

- Le maillot du topscorer (avant et arrière) est exclusivement à disposition de la Mobilière. Le logo d'un deuxième sponsor peut être placé sur l'avant, en tenant compte de l'exclusivité de branche et de la zone protégée.
  - Présentation uniforme et séparée du Topscorer Mobilière au début des matchs (jingle, annonce par haut-parleur, entrée des joueurs, etc.).
  - Le club de LNA garantit que le logo Topscorer Mobilière est placé sur son site web (page d'accueil) de manière bien visible et qu'il soit mis en lien avec la page des statistiques de Swiss Volley.
  - Le club de LNA garantit une saisie correcte, par voie électronique, des statistiques des points Topscorer pour tous les matchs de championnat et le téléchargement du fichier jusqu'à 6 heures au plus tard après la fin du match au plus tard.
  - Le Topscorer porte le maillot de Topscorer lors de chaque match de championnat et de chaque match de la Coupe Suisse.
  - Les Topscorers sont à disposition de la Mobilière une fois par année à des fins publicitaires (une demi-journée au maximum). Frais à la charge de la Mobilière.
  - Le club de LNA s'engage à placer l'autocollant de sol «Mobilière» (4 m<sup>2</sup>) pour chaque match de championnat et chaque match de la Coupe Suisse, selon les dispositions du règlement de Swiss Volley.
- La Mobilière obtient un total de 40 abonnements de la part de SV et peut en utiliser 10 par match sans consultation préalable du club.
  - Présentation séparée des Topscorers sur les canaux de communication des clubs (site web/ programme de match). Les modèles de maquettes en français, en allemand et en italien sont mis à disposition par la Mobilière.
  - Le club de LNA assure de publier un bref article sur la remise officielle du maillot topscorer et du chèque sur les canaux de communication du club (site Internet, Instagram, Facebook, év. Newsletter). Une photo de la remise du maillot et du chèque (min. 1 MB, qualité d'une photo prise par iPhone suffisante) doit être envoyée à l'adresse suivante: [alessandro.raffaelli@volleyball.ch](mailto:alessandro.raffaelli@volleyball.ch)

### Remarque importante

Les clubs de LNA qui ne mettent pas en oeuvre entièrement les droits accordés à la Mobilière selon les termes du contrat de sponsoring sont amendés comme suit par Swiss Volley:

- 1<sup>er</sup> manquement : CHF 100.-
- 2<sup>e</sup> manquement : CHF 300.-
- 3<sup>e</sup> manquement et suivants : À la discrétion de SV, mais CHF 500.- au minimum et jusqu'à 50 % de la prime Topscorer due au club de LNA fautif au maximum.

## 6. Événements

### Finale de la Coupe Suisse

La Mobilière s'engage depuis 2014 en tant que sponsor principal de la finale de la Coupe Suisse.

### Distinction Topscorer

Les Topscorers sont distingués dans le cadre d'une cérémonie depuis le printemps 2014, ce qui offre aux représentants des clubs, aux sponsors et aux médias une nouvelle plateforme attractive. Chaque club de LNA s'engage à être présent lors de cet événement avec son Topscorer actuel.

### Gala Topscorer Mobilière

Une fois par année, la Mobilière organise un gala dans le cadre duquel sont distingués les Topscorers des ligues..



# Annexe 1: briefing speaker, volley-ball dames

## 1. Annonces par haut-parleur/Jingle

Le jingle de la Mobilière est joué avant le match.

## 2. Mention de la topscorer

La topscorer Mobilière est désignée comme telle **chaque fois que son nom est cité**. Avant de mentionner le prénom et le nom de la topscorer, le speaker ou la speakerine ajoute donc systématiquement: «La topscorer Mobilière» Léa Lexemple.

## 3. Présentation de l'équipe et cadeau publicitaire remis par la topscorer

Lors de la présentation des équipes, la topscorer de chaque équipe est mentionnée en dernier. Et ce, même si elle porte normalement un petit numéro de maillot.

- La speakerine/Le speaker annonce toujours comme suit la topscorer de l'équipe qui joue à l'extérieur:  
«La Mobilière vous présente la topscorer de [club]»
- La speakerine/Le speaker annonce toujours comme suit la topscorer de l'équipe qui joue à domicile:  
«La Mobilière vous présente la topscorer de [club]. Grâce à son score de ... [nombre de points], elle a déjà recueilli CHF ... [montant] en faveur de la relève. Les points gagnés aujourd'hui soutiennent les topscorers de demain.»

*Parallèlement, la topscorer Mobilière de l'équipe jouant à domicile remet un cadeau publicitaire à un enfant dans la salle.*

## 4. Starting six

Lors du starting six, les topscorers de chaque équipe sont de nouveau désignées comme «topscorer Mobilière». Si elles ne sont pas présentes dans le starting six, elles sont mentionnées séparément après.

## 5. Points/Buts

Étant donné que la topscorer Mobilière ne porte aucun numéro, elle est citée comme «la topscorer Mobilière XY». Par exemple: «Point marqué par la topscorer Mobilière Léa Lexemple».

## Contacts en cas de questions

Swiss Volley:  
Alessandro Raffaelli  
(alessandro.raffaelli@volleyball.ch)

La Mobilière: Melanie Sennhauser  
(melanie.sennhauser@mobiliere.ch)





# Annexe 2: briefing speaker, volley-ball messieurs

## 1. Annonces par haut-parleur/Jingle

Le jingle de la Mobilière est joué avant le match.

## 2. Mention du topscorer

Le topscorer Mobilière est désigné comme tel **chaque fois que son nom est cité**. En d'autres termes, l'indication suivante est toujours ajoutée avant son prénom et son nom:

«Le top scorer Mobilière» Félix Dupont

## 3. Présentation de l'équipe et cadeau publicitaire remis par le topscorer

Lors de la présentation des équipes, le topscorer de chaque équipe est mentionné en dernier.

Et ce, même s'il porte normalement un petit numéro de maillot.

- La speakerine/Le speaker annonce toujours comme suit le topscorer de l'équipe qui joue à l'extérieur:  
«La Mobilière vous présente le topscorer de [club]»
- La speakerine/Le speaker annonce toujours comme suit le topscorer de l'équipe qui joue à domicile:  
«La Mobilière vous présente le topscorer de [club]. Grâce à son score de ... [nombre de points], il a déjà recueilli CHF ... [montant] en faveur de la relève. Les points gagnés aujourd'hui soutiennent les topscorers de demain.»

*Parallèlement, le topscorer Mobilière de l'équipe jouant à domicile remet un cadeau publicitaire à un enfant dans la salle.*

## 4. Starting six

Lors du starting six, les topscorers de chaque équipe sont de nouveau désignés comme «topscorer Mobilière». S'ils ne sont pas présents dans le starting six, ils sont mentionnés séparément après.

## 5. Points/Buts

Étant donné que le topscorer Mobilière ne porte aucun numéro, il est régulièrement désigné comme «le topscorer Mobilière XY». Par exemple: «Point marqué par le topscorer Mobilière Félix Dupont».

## Contacts en cas de questions

Swiss Volley:  
Alessandro Raffaelli  
(alessandro.raffaelli@volleyball.ch)

La Mobilière: Melanie Sennhauser  
(melanie.sennhauser@mobiliere.ch)



# Autodéclaration

## Mise en œuvre du sponsoring Mobilière durant la saison 2021/2022

Le club de Swiss Volley (SV) indiqué ci-dessous

---

atteste qu'il mettra pleinement en œuvre les prestations définies dans le manuel ci-joint à l'égard de la Mobilière.

La Mobilière effectuera des contrôles ponctuels sur place durant la saison. Si toutes les prestations ne sont pas mises en œuvre à sa satisfaction, la Mobilière se réserve le droit de ne pas verser l'intégralité du montant de la prime Topscorer.

Pour toute question concernant la mise en œuvre, veuillez vous adresser à Alessandro Raffaelli (alessandro.raffaelli@volleyball.ch), de Swiss Volley.

### **Personne responsable de la mise en œuvre du sponsoring**

Club

---

Nom

---

Fonction

---

Téléphone

---

Date et lieu

---

Signature

---

Veuillez renvoyer le document dûment rempli et signé d'ici au 20 octobre 2022 à [alessandro.raffaelli@volleyball.ch](mailto:alessandro.raffaelli@volleyball.ch).

Nous vous remercions par avance de votre coopération!